

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1217 - page 2051

69 - Rhône

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture du Rhône.

FONDS DE DOTATION AMITIE SANS FRONTIERES (ASF).

Objet : réaliser des actions d'intérêt général à caractère humanitaire, social, éducatif et culturel ; réduire la fracture sociale et assurer le devoir de non-abandon en faveur des personnes en situation de précarité, d'exclusion ou de vulnérabilité ; initier ou soutenir des actions à caractère éducatif (création ou soutien d'écoles et orphelinats, financement de dispositifs nécessaires à la réussite éducative, etc.) ; promouvoir la créativité artistique à titre individuel ou collectif par des moyens tels que le Web, la radio, la télévision, la musique, les spectacles vivants et les concerts.

Siège social : 107, rue Robert, 69006 Lyon.

Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : illimitée

Date de déclaration : 8 avril 2014.